

accusée d'avoir violée. Elle s'en défend, bien entendu. N'est-il pas connu qu'il n'y a pas au monde une nation plus respectueuse des traités internationaux ? En attendant, il semble vrai qu'elle a violé la neutralité du fameux détroit ; c'est pourquoi cet acte pourrait bien être l'étincelle qui allumera en Europe la conflagration générale à laquelle tout le monde paraît s'attendre.

---

Nous sommes maintenant en possession de quelques renseignements officiels sur le dernier recensement du Canada. Le résultat n'est pas ce que l'on espérait généralement. On pensait que le chiffre de la population totale dépasserait un peu cinq millions, et il se trouve au contraire qu'il reste un peu au-dessous. Ce fait tient à des causes multiples que nous n'avons pas l'intention, pour le moment, de passer en revue, et semble causer un désappointement que nous ne partageons pas dans la même mesure que bon nombre d'autres. Sans doute, cette question de l'accroissement de la population a une importance que nous ne songeons pas à nier ; mais nous l'avons déjà écrit, la qualité en cela, comme pour toute autre chose, vaut mieux que la quantité. Nous serions le premier à applaudir si, au lieu de cinq millions, nous avions une population saine et morale de dix millions. Nous ne l'avons pas, et il semble constaté que la marche progressive de la population, pendant la dernière décade, n'a pas été ce qu'elle aurait dû être ; il est alors du devoir de nos gouvernants de travailler à remédier au mal. Pour dire toute notre pensée, nous préférerions que le chiffre actuel fut encore inférieur à ce qu'il est, et ne pas avoir au milieu de nous certains groupes d'émigrés que leurs mœurs et leurs principes rendent fort peu enviables. D'ailleurs, une population dense n'est pas la source unique et principale de la prospérité d'une nation. Nous en trouvons la preuve dans l'Encyclique, "de la condition des ouvriers." Ce qui rend une nation prospère, lit-on dans cet admirable document, c'est : 1° la probité des mœurs ; 2° la probité des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité ; 3° la pratique de la religion ; 4° le respect de la justice ; 5° une imposition modérée ; 6° une répartition équitable des charges publiques ; 7° le progrès de l'industrie et du commerce ; 8° une agriculture florissante, et d'autres éléments du même genre, s'il en est. Voilà le thermomètre qu'il faut consulter quand on veut connaître le degré de prospérité d'un peuple, savoir s'il avance, recule ou reste stationnaire. Or, si nous jugeons des choses à ce point de vue, qui est le seul vrai, nous craignons fort d'avoir plutôt reculé et décliné que progressé. Malgré le chiffre peu considérable de notre population, notre pays